

# Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XIe siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une rampe de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (f

LA GAZETTE

LE SOIR

RUGBY - PLAYOFFS - D1

## SOIGNIES GIFLE DENDERMONDE ET FILE À NOUVEAU EN FINALE

Les Carriers n'ont fait qu'une bouchée de Dendermonde et ne sont plus qu'à une marche de

FOOTBALL - P1 - TOUR FINAL

## LA MALÉDICTION SEMBLE SE POURSUIVRE POUR SOIGNIES

Il faudra passer par le tour final interprovincial pour les Sonégien s'ils veulent définitivement mettre un terme

# Revue de presse du mercredi 27 mai 2026

Jeudi 1. Gendreau, Brucis, Verdon, Speerbaert, Jacques, Schmitt, O'Brien, Dumais, Van Hoolbeek, Vlieg.

ROMAIN SCHREIVENS

Face au triple champion en titre, les Sonégien ont livré une prestation époustouflante. Après un peu moins de vingt minutes de jeu, Antoine Vegis avait déjà concrétisé deux pénalités (6-3). Les Carriers ont ensuite



Jeudi 10. Carlier, Butler, De Raemondt, Janssens, De Bruijn, Naveau, Van Hoolbeek, Verdon, O'Brien, Jacques, Schmitt, O'Brien, Dumais, Van Hoolbeek, Vlieg.

BERNARD CHESLAIN

Les tribunes étaient bien garnies ce dimanche à Soignies où la troupe locale, forte d'un succès face à Néchin au premier tour, n'envisageait rien d'autre que la victoire d'une finale face à



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

**DH** | **LES**  
**SPORTS<sup>+</sup>**

La lutte des professeurs pour défendre un enseignement de qualité s'intensifie mais la majorité des écoles restent ouvertes.

# Pendant que des profs font grève, d'autres donnent cours

**D**epuis quelques jours, les actions se multiplient pour dénoncer les mesures budgétaires qui touchent l'enseignement. Si des enseignants se déclarent prêts à aller au finish quitte à perturber la tenue des évaluations, d'autres poursuivent les cours.

"Je suis très remonté contre le mouvement de grève actuel", affirme Olivier, directeur d'une école fondamentale, qui n'avait déjà pas pris part à la manifestation le 10 novembre 2025. "Je ne fais pas grève parce qu'il est indispensable de prendre aujourd'hui certaines mesures difficiles afin de préserver l'enseignement sur le long terme."

**"Je suis très remonté contre les profs en grève."**

Certains enseignants sont convaincus par les arguments du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. "Il y a des mesures qui font plus mal à certains. Mais globalement, ces réformes sont nécessaires. Il faut pouvoir comprendre que l'enseignement n'arrive pas à vivre avec un tel emprunt", estime Emilien. Ce militant Engagés est en pleine reconversion pour devenir instituteur après avoir donné cours dans le primaire de février à juillet l'année passée.

Pour le directeur Olivier, un assainissement budgétaire pour réduire la dette et réinvestir plus tard est "une décision responsable et tournée vers l'avenir. Certains privilégient une approche à court terme, tandis que d'autres acceptent des efforts

aujourd'hui pour garantir davantage de stabilité demain."

## Pressions

Celui qui n'a aucun prof en grève dans son école se montre très critique dans le rôle joué par les syndicats et les collectifs comme Mars Attacks dans les grèves à répétition.

"Nous ne sommes plus uniquement dans une défense de l'enseignement, mais aussi dans un combat politique, et cela se fait malheureusement au détriment de l'école et des élèves. Je ne cautionne pas non plus le choix de faire grève à la veille des examens. Cela place les élèves dans une situation compliquée et crée une forme de pression dont ils ne devraient pas être les victimes. Certains élèves sont même, selon moi, instrumentalisés par certains enseignants grévistes, ce qui est profondément regrettable", déplore Olivier. "Si l'objectif est de rendre le métier plus attractif, les discours catastrophistes et les actions menées produisent l'effet inverse."

Des mesures qui mettraient à mal l'enseignement et les élèves? Selon Emilien, l'analyse des grévistes est trop simpliste. "Les gens ont peur de l'inconnu. Ce sont des réflexions sur son cas personnel sans voir l'intérêt général. Les directions vont avoir plus d'autonomie, les enseignants gardent ses moyens. Oui le budget pour les fournitures scolaires gratuites est réduit mais il est possible de faire des efforts car j'avais du matériel qui disparaissait tellement vite que c'était à se demander si les enfants ne le mangeaient pas." Des moyens sont investis pour revaloriser le métier, souligne celui dont la sœur enseignante ne fait pas grève non plus. Le CDLe devrait assurer une stabilité plus rapidement que l'attente d'une nomination, la revalorisation salariale pour les diplômés en quatre



Emilien ne soutient pas la grève des profs. © D.R.

ans présenterait un attrait non négligeable.

## Aspect financier

D'autres raisons maintiennent les profs en classe. Les conséquences d'une grève pèsent parfois très lourd dans le portefeuille. "J'ai beaucoup d'institutrices qui sont seules avec des enfants. Les fins de mois sont difficiles et elles ne peuvent se permettre de perdre 120€. Même les 40€ qu'elles peuvent retoucher si elles sont syndiquées ne suffisent pas", explique un directeur dans le Brabant wallon.

À cela, s'ajoute un certain fatalisme. "Elles sont contre les mesures mais elles sont résignées. Elles se demandent pourquoi perdre de l'argent alors que les mesures vont quand même être votées", poursuit le directeur qui est convaincu qu'une école à deux vitesses est en train de se développer avec des mesures justifiées par des raisons économiques.

## "Ma place est en classe"

Les enseignants sont aussi tiraillés par leur conscience professionnelle. "En

tant qu'institutrice en première primaire, je considère que mon devoir est d'être présente pour mes élèves. À cet âge-là, nous leur donnons les bases essentielles pour leur futur, des bases qui auront un impact sur toute leur scolarité. Bien sûr, le futur des étudiants et des élèves est aujourd'hui préoccupant, mais il y a aussi leur présent, ici et maintenant. Et je pense que ce présent est tout aussi important. C'est pour cela que j'ai choisi d'assurer mon travail auprès de mes élèves", argue Anne qui est inquiète pour l'avenir de l'enseignement et des élèves. "Je soutiens les collègues grévistes et j'ai participé de nombreuses fois aux manifestations notamment cette année mais en ce moment de l'année, je pense que ma place est en classe."

Zhen-Zhen Zveny

# Une pétition pour annuler les exams

## ENSEIGNEMENT

La fin de l'année interroge élèves et les parents. Le contexte de grève les inquiète alors que les examens se rapprochent.

**E**n une semaine, la pétition a récolté 35309 signatures. Cette mobilisation importante illustre une inquiétude à quelques semaines des évaluations. Face à une "situation injuste qui affecte des milliers d'élèves et leurs familles", les signataires plaident pour l'annulation des examens de fin d'année dans toutes les écoles du secondaire de Wallonie.

"On a perdu beaucoup d'heures avec les grèves. Pendant un mois, on n'a pas eu cours de français, pas de

*maths pendant deux mois et en anglais non plus on n'a pas eu de professeur tout un temps", explique Julien, élève en 2e secondaire. "Vu les circonstances, il faudrait revoir la fin de l'année. On a été interrogés tout au long de l'année, les examens ne sont pas si importants. Si on n'annule pas le CEID, il faudrait faire la moyenne et proposer un rattrapage."*

**"On a perdu beaucoup d'heures avec les grèves."**

Tess aussi estime ne pas être assez préparée pour les examens. Un élève refuse "d'encore perdre une année à cause de tout ce 'bordel'". Et un jeune confie sa peur de rater son année. Ilona a calculé, elle a perdu plus de 48 heures de cours à cause des grèves. Dina souligne le stress et l'anxiété qui marquent cette année. "Il est préférable d'annuler tout simplement les examens avec tous les retards que nous avons eus. Cela devrait être compréhensible aux yeux de tout le monde. Pourquoi passer des examens si la moitié des matières n'ont même pas été vues?"

Certaines écoles ont déjà communiqué l'annulation



Les nombreux jours de grève perturbent la préparation aux examens de fin d'année. © BELGA

des évaluations mais le silence des autres plonge élèves et parents dans l'angoisse. "J'espère que ma fille va réussir car c'est sa dernière année et ne pas savoir comment cela va se passer rajoute du stress", confie Angélique.

L'auteur de la pétition demande au gouverne-

ment de la Fédération Wallonie-Bruxelles un positionnement "clair et rapide pour garantir l'équité". "Cette demande vise à protéger leur santé mentale et leur droit à une évaluation juste, en tenant compte du temps d'enseignement réellement dispensé", explique-t-il.

Zhen-Zhen Zveny

# Le folklore montois s'invite dans les écoles dès la première maternelle

MONS

Entre sorties scolaires, rencontre avec les acteurs et reproduction du combat, les activités sont variées.

**A** Mons, le Doudou ne se vit pas uniquement sur la Grand-Place ou dans les rues noires de monde durant la Trinité. Dans les écoles communales aussi, le folklore montois occupe une place particulière. Et pour l'échevine de l'Enseignement Argyro Gyparakis (LB), cette transmission aux plus jeunes est essentielle.

**“Nous sommes attentifs à la transmission de notre folklore.”**

“Au niveau des directions, nous demandons d'être attentif à la transmission du savoir et du folklore”, explique-t-elle. “Nous laissons une grande liberté pédagogique aux enseignants, mais l'idée est que les enfants puissent vivre des activités variées, artistiques et pédagogiques autour du Doudou.” Dans plusieurs implantations, les projets prennent même une ampleur impressionnante.

À Saint-Symphorien par exemple, les élèves participent à une reconstitution complète du Lumeçon. Cette dernière avait d'ailleurs lieu il y a quelques jours. “C'est extraordinaire, les enfants sont enchantés”, sourit l'échevine. “En amont, il y a beaucoup de répétitions, mais aussi des interventions des acteurs. Et le jour J, il y a une arène, des enfants qui ont le sourire aux

lèvres. Le réalisme est impressionnant, c'est un véritable mini Lumeçon.” Un événement qui attire désormais aussi les parents et de nombreux habitants du village.

À Hyon, les élèves de quatrième primaire ont travaillé sur un projet mêlant patrimoine, créativité et littérature. Accompagnés par le Dynamusée, ils ont participé à la création du livre jeunesse “Nestor du Car d'Or”, écrit par l'autrice montoise Cécile Dewolf. “Les enfants ont exploré leur ville, la collégiale Sainte-Waudru, le beffroi, le petit singe ou encore le Car d'Or

avant de laisser libre cours à leur imagination.” Dessins, constructions et visions du Car d'Or du futur figurent dans l'ouvrage attendu à l'automne 2026. Une exposition de leurs travaux sera organisée le 2 juillet à l'école.

D'autres projets voient aussi le jour dans les implantations communales. À l'école du Bois de Mons, un travail intergénérationnel est mené avec des aînés du village. “Les enfants ont visité le musée du Doudou puis expliqué aux personnes âgées ce qu'ils avaient découvert avant de réaliser un bri-

colage en forme de dragon à leur offrir.” Dans de nombreuses écoles, les élèves visitent également le musée du Doudou tout au long de l'année.

“Les maternelles ont par exemple réalisé des brochures ou des sets de table à reprendre dans les classes.” Des acteurs viennent aussi à la rencontre des enfants pour présenter les costumes et raconter l'histoire du combat. “C'est une manière de sensibiliser les enfants au folklore.” Des musiciens interviennent également dans certaines écoles pour faire découvrir les instruments du Doudou, notamment les tambours.

Enfin, il y a le traditionnel “Doudou en Couleurs”, auquel participent quasiment toutes les écoles communales. Plus de 1000 enfants y réalisent des dessins autour du folklore montois. Pour Argyro Gyparakis, ces projets vont bien au-delà du simple bricolage. “Certains s'étalent sur plusieurs mois et permettent une vraie transversalité entre les matières : lecture, expression orale, activités artistiques...” Une manière, aussi, de faire vivre le folklore montois bien au-delà du seul week-end de la Trinité.



Le Doudou s'invite aussi dans les écoles de Mons. © DR.

Emeline Bertier

# Le cimetière de Mons est le plus beau !

## MONS

Il s'agit de la première édition du concours, lancé par D2D3, à l'échelle de la Wallonie. Un vote du public et un vote du jury étaient organisés.

**C'**est une distinction particulière que la ville de Mons vient de décrocher. Son cimetière vient en effet d'être sacré "Plus beau cimetière de Wallonie 2026." Organisé par la société D2D3, le concours en est à sa première édition. Après analyse des dix sites finalistes ayant recueilli le plus de votes citoyens, le jury a désigné Mons comme grand gagnant, saluant particulièrement la qualité globale du site, la richesse de son patrimoine funéraire et historique, la cohérence de ses aménagements paysagers ainsi que le remarquable travail de valorisation mené par les équipes communales.

***"Cela démontre que nous savons préserver et mettre en valeur notre patrimoine sous toutes ses formes."***

Cette distinction prestigieuse vient consacrer un patrimoine montois exceptionnel, véritable lieu de mémoire et témoin vivant de l'histoire de la ville. Fondé au XVIII<sup>e</sup> siècle sur le mont Saint-Lazare et classé depuis 1993, le cimetière de Mons constitue aujourd'hui un véritable cimetière-parc où patrimoine, architecture, sculpture et nature se rencontrent harmonieusement. "Cette victoire est une très belle re-

connaissance pour Mons et pour les équipes de la Ville qui entretiennent et valorisent le cimetière", souligne Nicolas Martin, bourgmestre.

*"Elle démontre que notre ville sait préserver et mettre en valeur son patrimoine sous toutes ses formes, y compris dans ces lieux de mémoire qui racontent notre histoire commune. Je remercie chaleureusement les citoyens qui se sont mobilisés pour soutenir notre candidature ainsi que l'ensemble des agents communaux qui œuvrent chaque jour à l'entretien et à l'embellissement de ce site exceptionnel. Mons confirme une nouvelle fois son attachement à son patrimoine, à son identité et à la qualité de son cadre de vie."*

### ■ Visite immersive numérique

La Ville de Mons se voit attribuer le trophée officiel du "Plus beau cimetière de Wallonie 2026" ainsi que la réalisation d'une visite immersive numérique grâce à la technologie "Cemetery View" développée par D2D3. "Cette récompense met en lumière un patrimoine souvent discret mais absolument essentiel à notre mémoire collective", rappelle Massimo Falasca, échevin des travaux. "Le cimetière de Mons est un lieu chargé d'histoire, de recueillement et de transmission." Une remise officielle du prix sera prochainement organisée au sein même du cimetière communal.

Emeline Berlier

# Mais en fait, qui doit payer les pompiers ?

## HAINAUT

Plutôt que les communes, la Province paie : ce décret de 2025 aurait pu être attaqué au Conseil d'État, mais ne le sera pas. Bagarre politique.

**L**e financement des zones de secours, c'est un dossier d'une difficulté sans nom, mais c'est important puisque c'est ce qui paie le salaire et les équipements de nos pompiers, d'ambulanciers et de plein de métiers dépendant des Zones de Secours (les anciennes "casernes") : tout le monde est d'ailleurs d'accord pour dire que c'est primordial. Mais qui paie ?

Pour bien comprendre, il faut savoir qu'historiquement, une loi fédérale de 2007 prévoit que 50% du financement vienne du fédéral, et 50% des villes et communes. "Sauf que dans les faits, on est autour de 16 à 18% qui sont payés par le fédéral", explique le député provincial du Hainaut Eric Massin (PS). Le reste ? Au début les villes et communes, puis progressivement la Province, en l'occurrence le Hainaut, jusqu'à 60% (de la part communale) en 2024. Puis MR-Engagés ont décidé, en décembre 2025, que les Provinces allaient progressivement monter à 100% de la part communale, pour sauver les finances des villes et communes, par ailleurs en difficulté. "Sauf que c'est 87 millions aujourd'hui, et on envisage 130 à 140 millions d'ici 2030 rien que pour les trois zones du Hainaut, à savoir Hainaut-Est, Hainaut-Centre et Wallonie Picarde."

Le collège provincial du Hainaut (PS-Engagés-MR) a donc décidé de demander un avis juridique sur le décret-programme wallon à un cabinet d'avocat. "Et l'avis juridique est clair : si on va devant le Conseil d'État en recours, on a de très bonnes chances de le faire annuler", note Jérôme Salingue (PS), conseiller provincial et échevin à Ath. "L'objectif n'est pas de ne pas payer, ni de faire payer les communes qui sont en difficulté, mais la situation du Hainaut est financièrement très compliquée également, et donc ça serait l'opportunité de mettre le fédéral face à ses responsabilités, et

d'avoir la Wallonie, les Provinces et les communes autour de la table pour trouver une façon de faire qui soit supportable. Plutôt qu'une décision unilatérale de MR-Engagés qui fait qu'on risque, d'ici 2028, de devoir arrêter des services provinciaux et donc mettre fin à des collaborations d'agents pour financer les zones de secours, ce qu'on veut absolument éviter." Pour le PS, le problème ne se poserait pas, ou pas autant, si le fédéral assumait sa charge.

Mais cet avis juridique, MR et Engagés ne voulaient pas en entendre parler, le conseiller socialiste l'a donc fait inscrire à l'ordre du jour du conseil provincial du Hainaut, ce mardi, "pour que chaque conseiller en ait une copie et qu'on puisse décider d'aller ou non en recours." Et au conseil, le Hainaut a décidé de ne pas aller en recours : MR-Engagés (26 voix) l'ont emporté sur un bloc PS-PTB-Ecolo (25 voix).

Selon Aurore Goossens (MR) et David Lavaux (Engagés), "si ce recours aboutissait, les communes pourraient être contraintes du jour au lendemain de reprendre intégralement le financement des zones de secours. Plus grave encore : elles pourraient être amenées à rembourser les montants pris en charge par les provinces depuis 2015. Impensable." Pour MR-Engagés, il y a encore des efforts à faire au niveau du Hainaut et des mesures d'économies sont possibles "sans toucher au personnel".

Jean van Kasteel



Les pompiers de Leuze en démonstration. © IMAGE



## Assurer la sécurité absolue des ramassages est une mission quasi impossible

Ce mardi, à la lumière des témoignages des responsables de la sécurité lors des ramassages des carnivals, la sécurisation du ramassage de Strépy (mais aussi d'autres carnivals) est mise sur la sellette.



Un ramassage folklorique est difficile à sécuriser totalement © B.L. Photo prétexte

Un juré pose une question importante. Geoffrey Fache, responsable événementiel, admet qu'une directive était édictée par le bourgmestre. Cette dernière prescrit que lors des ramassages, le groupe devait circuler en demi-chaussée dans le sens de sa progression ; être accompagné de signaleurs en gilet fluo et portant des lumières orange clignotantes.

Mais en tout état de cause, les employés de la commune étaient incapables de vérifier si, sur le terrain, les mesures étaient bien respectées. Et ce, sachant que les cinq sociétés de Bracquegnies, effectuaient chacune six à sept ramassages, qui démarraient d'un peu partout dans le village. Ce n'est qu'après réunion des sociétés qu'un périmètre de sécurité était fermé au moyen de barrières Nadar, autour du centre du village.

Certaines prescriptions peuvent prêter à confusion. Exemple d'une voiture, quatre feux clignotants allumés, qui devait se trouver « derrière le groupe ». S'il s'agissait de protéger juste

les gilles et les musiciens, elle était inutile puisque le groupe était suivi par un grand nombre d'accompagnants. Un véhicule suiveur aurait été plus utile derrière les suiveurs, que juste derrière la caisse.

On sait par ailleurs que les piétons, dans le code de la route, sont censés marcher à gauche de la chaussée de manière à voir arriver des automobilistes...

**Un véhicule suiveur aurait été plus utile derrière les suiveurs, que juste derrière la caisse.**

Un juré pose alors cette question qui mérite réflexion : « Et si tout le groupe était retrouvé complètement à droite ? » Les voitures circulant à droite (et notamment celle de Falzone, NDIR), ça n'aurait rien changé, répond le responsable de la commune...

En tout état de cause, après les attentats de Paris, de Bruxelles, il était impossible de réaliser, en

cours de ramassage, une protection absolument efficace des sociétés et du public d'accompagnants. Les directives, encore édictées en collège le 7 mars 2022, n'étaient pas respectées à la lettre. Voilà de quoi alimenter le débat sur une augmentation des règles de sécurité en matière de ramassages... avec le risque d'une aseptisation du folklore.

### PROTECTION DIFFICILE

La défense de Paolo Falzone prend ici des points... Même si, comme l'a précisé M<sup>e</sup> D'Agostina, lui, riverain du village empruntant souvent le centre-ville, avait dû avoir l'attention attirée par la présence, les jours précédant le carnaval, de barrières Nadar aux abords de la maison du Peuple, et de la présence de camions apportant bancs, tables et boissons en vue des jours gras.

Paolo Falzone, qui espère, par son incapacité à retracer l'itinéraire qu'il empruntait en se rendant par exemple chez son coiffeur à Bois-du-Luc, alimenter le doute dans son sens. Ou pas. ■

G.M.

**STRÉPY**

# YOAN, 26 ANS VEUT SOUTENIR LES FAMILLES SINISTRÉES AVEC SON ASBL « FIRE AID »

Inspiré par le drame vécu par ses grands-parents, Yvon Bouillon crée une ASBL afin de venir en aide aux victimes d'incendie. Dans la zone Hainaut-Centre, en premier lieu, puis peut-être dans toute la Belgique...

**JOHANNE TINCK**

**O**riginaire de La Hestre et futur habitant de Strépy, Yoan Bouillon, 26 ans, souhaite transformer une douloureuse histoire familiale en véritable élan de solidarité. Il travaille actuellement à la création de l'ASBL « Fire Aid », une structure destinée à venir en aide aux victimes d'incendie partout en Belgique. Une initiative qui trouve directement son origine dans le drame vécu par ses grands-parents en mars 1978.

À l'époque, ceux-ci tenaient le café « La Maison du Peuple » à Sars-la-Bruyère, un établissement qui n'existe plus aujourd'hui. Le jour du drame, la situation familiale était particu-

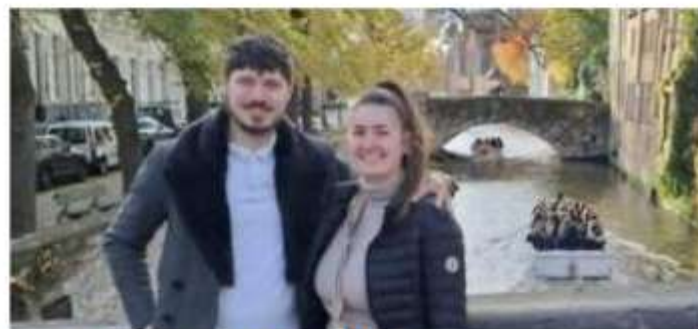
lièrement éprouvante. Sa grand-mère se trouvait à l'hôpital pour accoucher du frère de son père, tandis que son grand-père, Fernand Bouillon, subissait une opération pour des calculs rénaux. C'est durant leur absence que le café a été ravagé par les flammes.

En quelques heures seulement, le couple a tout perdu : commerce, habitation et une grande partie de leurs repères. Après l'incendie, ils ont dû quitter leur quotidien et tenter de reconstruire leur vie tant bien que mal. Une épreuve qui a profondément marqué la famille Bouillon et dont le souvenir a traversé les générations. Cette histoire, Yoan Bouillon l'a entendue durant toute son enfance. Plus les années pas-

saient, plus il réalisait à quel point un incendie peut bouleverser une vie entière. Derrière les dégâts matériels, il retient surtout la détresse des familles qui, du jour au lendemain, se retrouvent sans vêtements, sans meubles et parfois même sans logement.

## DES DONS CENTRALISÉS

Son grand-père, Fernand Bouillon, était par ailleurs très investi dans le monde associatif. Président de plusieurs œuvres caritatives et également conseiller, il était connu pour les nombreuses actions positives qu'il menait autour de lui. Un engagement qui inspire aujourd'hui son petit-fils dans la création de cette future ASBL. Le projet « Fire Aid » a pour ob-



Yoan et Gaëlle ont fondé l'ASBL Fire Aid © DR

jectif d'apporter une aide concrète et rapide aux victimes d'incendie, tout d'abord dans la zone Hainaut-Centre puis à terme, en Belgique. L'association qui est basée à Maurage a pour but d'apporter un réel soutien aux personnes victimes d'un incendie. « Via cette ASBL, ma compagne et moi souhai-

tons centraliser des dons de meubles, de vêtements et de biens essentiels afin de pouvoir intervenir rapidement après un sinistre. Nous souhaitons aussi accompagner les familles dans les démarches administratives et les aider dans la recherche de solutions de relogement », nous a indiqué Yoan Bouillon.

# La 11<sup>e</sup> édition du Goûter Matrimonial inondée de soleil d'ambiance et d'amour

Portée cette année par la charmante Présidente Norah Guerlement et son carrosse, cette 11<sup>e</sup> édition incarne, le temps d'un long week-end, un siècle d'histoire locale. Une tradition restée vivante, basée sur les rencontres, l'émotion et l'amour de l'autre.

RÉGIS DUEZ

**A** la Pentecôte depuis bientôt 125 ans, Écaussinnes et son Goûter Matrimonial s'ouvrent sous le plus beau des signes, celui de l'Amour. Depuis lors, la cité emprunte fièrement son nom. Une fête à nulle autre pareille qui traverse les époques avec renaissance et modernité sans perdre pour autant son essence essentielle. Pour les Amis du folklore, il ne s'agit pas d'un patrimoine, mais plutôt d'un « Matrimoine », une richesse unique, portée par des générations de jeunes

demoiselles qui depuis Marcel Tricot s'engagent et perpétuent avec sincérité une fête, un hymne à l'amour.

Retrouvez toutes les photos et vidéos de cette 11<sup>e</sup> édition sur [sudinfo.be/centre](http://sudinfo.be/centre)

Ce long week-end a été une immersion totale dans une ambiance hors du temps, boostée par une météo lourde, mais resplendissante. Toutes les activités ont attiré du

monde : Marché artisanal, soirée DJ, Blind, test, balade aux flambeaux, plantation de l'arbre du Mai, inscription des candidats au mariage, la foire aux célibataires, l'aubade des Écaussinnettes, le grand cortège au départ de la gare, les concerts, le discours de la Présidente et le Goûter (café et Mastelle) offert aux « mariés du jour ».

Le carrosse : Norah, Chloé, Sören, Sara, Anaïs, la Bachellerie, les Écaussinnettes, tous ces acteurs de la tradition, ont illuminé l'édition 2026, ils ont célébré la fête de l'amour et l'amour de la fête! ■



Norah Guerlement et son carrosse. © Régis Duez



© R.D.



© © R.D.



© R.D.



© © R.D.

# Seneffe perd 1,4 million d'euros : la commune contrainte de puiser dans ses réserves

La commune de Seneffe accuse une perte budgétaire de 1,4 million d'euros après une décision de la Région wallonne sur les compensations liées au plan Marshall. Une situation dénoncée par la majorité comme par l'opposition.

Le conseil communal de Seneffe a approuvé, le 18 mai dernier, la première modification budgétaire de l'année 2026 dans un contexte tendu. En cause : une perte de 1,4 million d'euros liée à la suppression de la compensation régionale de la taxe industrielle compensatoire, un mécanisme qui concernait notamment les communes industrielles comme Seneffe.

« Il y a encore quinze jours,

nous avions une modification budgétaire en boni de 300.000 euros », a expliqué la bourgmestre Bénédicte Poll (MR). Mais une communication de la Région wallonne est venue bouleverser les prévisions communales.

Depuis 2006, dans le cadre du plan Marshall, certaines entreprises bénéficient d'exonérations sur les forces motrices et le précompte immobilier afin de favoriser les investissements in-

dustriels. Ces exonérations étaient compensées financièrement aux communes concernées. Fin 2025, un décret wallon avait prévu de limiter ces exonérations à cinq ans et de supprimer la compensation liée à la taxe industrielle compensatoire. Quelques mois plus tard, un nouveau décret a suspendu une partie de cette réforme pour 2026. Mais pas totalement. « Les compensations du plan Marshall sont maintenues, sauf pour la taxe industrielle compensatoire », a précisé la directrice financière lors du dernier conseil communal. Résultat : une chute brutale des recettes communales. En 2025, cette compensation régionale représentait encore 3,4 millions d'euros pour Seneffe. La suppression partielle décidée par la Région entraîne donc une perte immédiate de 1,4 million d'euros pour le budget communal.

## DES PROJETS MAINTENUS

Face à cette situation, la commune a choisi de maintenir les projets prévus en puisant dans ses provisions financières. « On a voulu pouvoir continuer dans les projets en cours et vous présenter quand même cette modi-

fication budgétaire », a indiqué Bénédicte Poll (LB). La modification budgétaire a finalement été présentée à l'équilibre strict, grâce à une reprise importante sur les réserves communales.

La bourgmestre a également dénoncé le manque de clarté et de visibilité imposé aux communes. « La grosse difficulté dans laquelle nous met la Région, c'est le manque de temps pour mettre en œuvre des modifications », a-t-elle regretté. « Non seulement, on ne rend pas de l'autonomie fiscale aux communes mais aussi, on ne compense pas. »

Même constat du côté de l'opposition. Le conseiller communal Michaël Carpin (PS) a dénoncé « une atteinte à la solidarité territoriale » envers les communes industrielles. « Aujourd'hui, cette solidarité n'est plus respectée par la faute du gouvernement wallon », a-t-il déclaré. Le conseiller socialiste a également pointé « une fuite de responsabilité » de la Région wallonne et un manque total de prévisibilité budgétaire. « On nage encore dans une mer chaotique et on ne sait pas où elle va nous mener », a-t-il ajouté. Le PS a toute-



Bénédicte Poll (LB) confirme cette perte de 1,4 M€ © A.Du

fois décidé de soutenir exceptionnellement la modification budgétaire. « Nous voulons nous montrer tout à fait solidaires avec l'administration communale et la majorité », a conclu Michaël Carpin.

Malgré cette perte importante, plusieurs investissements ont été maintenus dans la modification budgétaire 2026. Parmi eux figurent notamment des travaux d'assainissement au centre de Seneffe, des rénovations de toitures dans plusieurs écoles, l'achat de radars préventifs, de nouvelles poubelles publiques ou encore des équipements routiers.

La commune espère désormais obtenir rapidement des clarifications de la Région wallonne sur l'avenir du système de compensation et sur l'éventuel retour d'une autonomie fiscale pour les communes concernées. ■

LEVAL – HISTOIRE LOCALE

# L'ÉGLISE SAINT-PIERRE FÊTE SES 250 ANS EN MARIANT L'ORGUE À LA CORNEMUSE

Un concert inédit d'orgue et de cornemuse, des chœurs, des visites guidées, une expo de photos anciennes... Construite en 1776 par les chanoines du chapitre Saint-Ursmer de Binche, l'église Saint-Pierre de Leval soufflera ses 250 bougies avec éclat. La fabrique d'église a concocté un programme qui se déclinera en trois temps, du 20 au 28 juin 2026.

MARTINE PAUWELS

**P**ierre Barbiot et Marc Deleau, secrétaire et trésorier de la fabrique d'église et chevilles ouvrières de cet anniversaire, lancent également un appel à toute personne possédant images ou documents relatifs à l'église

« Aujourd'hui, l'église est en bon état, même si la toiture doit être refaite » détaille Marc Deleau, le trésorier. À 82 ans, cet ancien cadre de Caterpillar qui habite aujourd'hui à Buvrinnes, ne laisse rien passer. « Un tel édifice demande une surveillance rigoureuse et régulière. L'intérieur a été re-

d'art ».

Parmi les trésors de l'église Saint-Pierre figurent notamment trois tableaux qui ont besoin d'être soignés. « Il existe un atelier spécialisé à Bonne Espérance. Le coût d'une seule restauration s'élève à 5000 €. Autant savoir ! »



Marc Deleau en plein jardinage à la cure avec les enfants de l'école. © D.R.

Saint-Pierre mais aussi à la cure (ancien relais de poste aux chevaux datant de 1701 !) ou encore, à l'école Saint-Pierre, qui fut longtemps dirigée par une congrégation de Sœurs. Ces dernières ont marqué des générations de Levallois et leur souvenir est encore vivace dans bien des mémoires.

Située place René Anème à Leval-Trahegnies, l'église Saint-Pierre occupe une place particulière dans l'histoire du village. Au fil des siècles, Leval a subi de nombreux dégâts lors des guerres qui ont visé la place forte de Binche. C'est dans ce contexte que l'édifice religieux fut reconstruit en 1776 par les chanoines du chapitre Saint-Ursmer.



A ceux qui n'ont jamais pénétré dans l'édifice : c'est l'occasion! © D.R.

”

« Nous lançons un appel aux personnes qui possèdent des photos et documents anciens »

peint il y a 2 ans, chaque année, les corniches sont nettoyées, la toiture est auscultée. Des petites réparations régulières, correctement priorisées permettent d'éviter des catastrophes. Mais tout ne peut pas être pris en charge par le budget alloué par la ville de Binche. Ainsi, les bénéfices du concert des 250 ans serviront à la restauration des œuvres

## UN GRAND CONCERT D'ORGUE ET... DE CORNEMUSES !

Les célébrations débuteront le samedi 20 juin 2026 à 15h avec un grand concert d'orgue organisé dans l'église. L'événement, prestigieux, réunira l'orchestre De Facto Musici et la formation One Pipe ainsi que les choristes de l'unité pastorale de Morlanwelz. « Lorsque la cornemuse entonnera 'Amazing Grace', les spectateurs auront des frissons » garantit notre interlocuteur. On peut d'ores et déjà réserver pour ce concert exceptionnel qui se clôturera par un verre de l'amitié offert aux participants. Les tickets sont disponibles au prix de 13 € en prévente et 15 € sur place. Infos via l'adresse [fe80811@fabrique.evechedetournai.be](mailto:fe80811@fabrique.evechedetournai.be)

## DES VISITES GUIDÉES

Les jeudi 25 et vendredi 26 juin 2026, le public pourra découvrir l'église sous un autre angle grâce à des visites commentées. Plusieurs départs sont prévus à 14h, 15h, 16h, 17h et 18h. Chantal Wilputte, figure incontournable de la paroisse, assurera nombre d'entre elles et dévoilera au public des détails historiques et patrimoniaux captivants. Les vitraux, porteurs de symbole, méritent à eux seuls un examen attentif. Ils avaient pour mission première de raconter les épisodes religieux aux fidèles qui ne savaient ni

lire ni écrire. Par exemple, le beau vitrail de Saint François d'Assises parlant aux poissons. Selon la tradition, c'était dans la ville de Rimini, que l'on aperçoit aussi en arrière-plan... La plupart de ces vitraux ont été financés par des familles levalloises. On découvre qu'Alfred Masy, par exemple, était un homme important dans les années 1920, fondateur d'une distillerie et d'une cimenterie à Cronfestu. Il fut en outre le premier président de la Fanfare Union de Leval... M. Pranger dirigeait une malterie, derrière le monument aux morts de l'actuelle rue Salvador Allende. La grande croix du chœur fut construite en 1955 par le menuisier Jules Smetryns, de Leval.

Parmi d'autres pièces remarquables, citons les fonts baptismaux taillés en 1510, le confessionnal Renaissance ou les pièces d'orfèvrerie (calices, ciboires...) nettoyées par l'atelier Dietlinde d'Ath.

Tout près de l'église, on remarquera le presbytère qui fait lui aussi partie du patrimoine historique local. À l'origine, la cure de Leval était un relais. En 1782, la cure fut agrandie aux frais du chapitre Saint-Ursmer de Binche et une partie des locaux fut affectée à l'hébergement des chevaux de poste. C'est Marc Deleau qui tond le jardin de la cure et qui y fait

pousser des légumes. « Je reçois parfois des élèves de l'école maternelle toute proche et ensemble, nous plantons des carottes ! » s'attendrit le trésorier. « La cure appartient à la ville de Binche. Mais la question de sa restauration pose question. Financièrement, les temps sont durs. Nous craignons que le bâtiment ne soit un jour vendu à un privé... ».

## L'ABBÉ RÉSISTANT, DÉCAPITÉ PAR LES ALLEMANDS

Le point d'orgue (c'est le cas de le dire) des festivités aura lieu le dimanche 28 juin à 11h avec une messe présidée par M<sup>re</sup> Frédéric Rossignol, évêque du diocèse de Tournai. L'harmonie Union de Leval ainsi que les choristes de l'unité pastorale de Morlanwelz participeront également à cette célébration.

Après la messe, la Brabançonne sera interprétée devant la stèle dédiée à l'abbé René Anème, accolée à l'église. Ce dernier fut décapité à Cologne par les Allemands le 4 novembre 1943. Un verre de l'amitié sera ensuite proposé à l'école fondamentale de Leval, où une exposition de photos anciennes sera organisée. Un moment de convivialité et des retrouvailles en perspective pour de nombreux Levallois ou autres personnes y ayant habité un temps. ■

# PRÉAVIS DE GRÈVE AU FINISH ? LE CRI D'ALARME DE BRUNO HUMBEECK : « NE SUSPENDEZ PAS LES ÉVALUATIONS »

Le célèbre psychopédagogue supplie les enseignants de ne pas suspendre les évaluations de fin d'année.  
« Pour un élève qui se sent nul, il vaut mieux un 2/10 que pas d'évaluation du tout ! »

FRANÇOISE DE HALLEUX

Dans moins d'un mois, ce sont les examens de fin d'année dans l'enseignement. Mais le climat social dans le secondaire reste torride. Les directeurs d'école manifestent, des profs en grève dressent des piquets devant les établissements, des cours ne se donnent plus, des élèves restent à la maison... Les choses semblent même s'aggraver puisque les syndicats ont prolongé leur préavis de grève jusqu'au 10 juillet !

Que va-t-il advenir des examens de juin ? Seront-ils annulés ? Reportés ? Maintenus ? S'ils sont maintenus, aura-t-on des examens légers, ou au contraire, fera-t-on comme si de rien n'était, comme si toute la matière avait été vue ?

Pour ré-

pondre à ces questions, il faut distinguer deux types d'examens. Les examens obligatoires imposés par décret, en 2<sup>e</sup> secondaire (CE1D) et en 6<sup>e</sup> secondaire (CESS) et les examens (évaluations) que chaque école est libre d'organiser (ou pas).

Le psychopédagogue Bruno Humbeeck a banni le mot « examen » de son vocabulaire. Il préfère parler d'épreuves (CE1D et CESS) et d'évaluations de fin d'année.

« Il ne faut surtout pas suspendre les évaluations de fin d'année », supplie-t-il. « Car elles permettent de dresser un état des lieux hyperimportant, de voir ce que l'élève connaît ou ne connaît pas, et cela dans le but de mettre en place les médiations dont il aura besoin pour débiter l'année suivante. Je ne m'in-

quiète pas pour les bons élèves. Par contre, pour l'enfant qui se sent déjà perdu, il risque de perdre pied complètement. »

« L'enfant qui dit aujourd'hui 'je suis nul en math', poursuit le psychopédagogue, « risque de généraliser. Or, une évaluation de fin d'année va lui permettre de se rendre compte qu'il maîtrise quand même certaines matières. Il vaut mieux un 2/10 lors d'une évaluation en juin que pas d'évaluation du tout ! »

Et si toute la matière n'a pas été vue ? « L'enseignement est une course de fond, pas un sprint ! Tout cela se résorbera avec le temps », rassure Bruno Humbeeck. « L'important, ce n'est pas le retard du groupe, mais le retard d'un élève sur le groupe. »

« SI LA GRÈVE SE PROLONGE... »

Le CE1D se déroulera du 19 au 25 juin et le CESS du 19 au 22 juin. Ces épreuves extérieures certificatives porteront sur l'ensemble de la matière.

« Avançons pas à pas », tente de rassurer Bernard Hella, directeur adjoint au collège Sainte-Véronique (Liège).

« À ce stade, les élèves ont perdu 4 ou 5 jours

de cours. Globalement, ce n'est pas trop grave. Si cette grève se prolonge jusqu'au 10 juin (date prévue pour le vote du décret suite au report, NDIR), les élèves auront alors perdu 15 jours de cours, c'est autre chose... »

« Pour le français, ça devrait aller », estime Bernard Hella. « En maths et en sciences, il se peut que toute la matière ne soit pas vue pour le CESS. Le ministère en tiendra-t-il compte pour l'évaluation finale ? Il faut lui poser la question. Les élèves qui s'orientent vers des études universitaires en médecine ou ingénieur risquent d'avoir quelques lacunes et devront certainement travailler par eux-mêmes pour préparer leur examen d'entrée, qui ne baissera pas de niveau à cause des grèves. Nos professeurs seront là pour les aider durant l'été. Comme chaque année, on proposera des après-midi de préparation aux examens d'entrée. »

Actuellement, les profs de Sainte-Véronique sont invi-

tés à ne pas entamer de nouvelles matières et à ne faire que des exercices et des révisions.

« ON S'ADAPTERA, COMME LORS DU COVID »

« Dans le secondaire supérieur, plus aucun élève ne vient à l'école et tout se fait via notre plateforme internet, comme à l'époque du

”

« Les rhétos devront peut-être travailler par eux-mêmes, s'ils veulent réussir leur examen d'entrée en médecine ou ingénieur »

Bernard Hella

DIRECTEUR ADJOINT COLLÈGE  
SAINTE-VÉRONIQUE (LIÈGE)

Covid », ajoute Bernard Hella. « Les profs, même en grève, jouent le jeu : ce sont des personnes responsables ! »

Va-t-on vers des diplômes 2025-2026 au rabais ?

« Non ! », répond le directeur adjoint. Quid des examens non obligatoires ? « Ils seront maintenus, l'horaire a d'ailleurs été distribué aux profs, on espère une session sereine dans de bonnes conditions », répond Bernard Hella. « Les profs adapteront en fonction de la matière vue, ils ne vont pas interroger les élèves sur une matière non vue ! Mais je n'ai pas de boule de cristal. J'ignore s'il y aura un piquet de grève devant l'école le jour de l'examen... »

Ingrid Lefèvre, directrice de l'institut Notre-Dame d'Arion, tente de rassurer.

« Pour le CE1D, la plupart des enseignants ont clôturé les indispensables de la matière, les grèves n'impactent que les approfondissements. Idem pour le CESS. On n'attend pas le mois de mai pour travailler les compétences ! Lors du Covid, on a aussi dû s'adapter, sans que cela n'ait pénalisé les élèves dans leur parcours. Concernant les examens non obligatoires, nos enseignants ne parlent pas de les supprimer ». ■

## En plein flou, élèves et parents ne savent plus sur quel pied danser

La grève ne va manifestement pas s'arrêter de sitôt. Hélène, maman d'une élève de 2<sup>e</sup> secondaire à Saint-Servais, à Liège, ne cache plus son exaspération. Depuis plusieurs jours, son fils, qui doit présenter le CE1D, vit au rythme des mails de la direction et des rumeurs de couloir. « Vendredi, on nous a dit que la grève se poursuivait jusqu'au 27 mais sans aucune info pour la suite. On ne sait donc toujours pas si l'école reprendra normalement ou pas. »

Le plus difficile, selon elle, reste l'incertitude permanente. « Au début, les élèves ont été laissés complètement de côté, sans nouvelles. Depuis jeudi, certains commencent à envoyer de la matière. Mais on fait comment ? On s'attend à ce que des jeunes de 14 ans se gèrent pour voir une nouvelle matière seuls, sur laquelle ils seront peut-être, ou pas, interrogés en juin ? »

Pour tenter de limiter la casse, cette maman a acheté des

livres de préparation au CE1D. « On essaie d'avancer seuls mais mon fils est perdu et stressé. À 14 ans, ce n'est pas facile de rester sans cadre pendant autant de temps. »

Elle pointe aussi des difficultés concrètes. « Les écoles disent qu'elles peuvent accueillir les enfants mais pas trop parce qu'elles doivent s'organiser. Sauf que les parents travaillent. On ne peut pas laisser des jeunes seuls à la maison pendant des jours. Donc il faut pouvoir compter sur l'entourage. On est pris en otage »

### PRÉSENCE OBLIGATOIRE OU PAS ?

« Les enfants commencent déjà à être en mode vacances », constate-t-elle. « On sacrifie leur année scolaire. Qu'on soit contre une réforme, je peux le comprendre. Mais à un moment, on prive les enfants d'enseignement. »

Même sentiment d'incertitude chez Gianni, papa d'un élève de 2<sup>e</sup> secondaire à Sainte-Marie, à Jambes. Son fils est lui



© Photo News

aussi concerné par le CE1D. « On a reçu un mail disant que la grève touchait surtout les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>. Mais au final, personne ne sait vraiment ce qu'il va se passer. » Ce qui inquiète surtout ce père de famille, c'est la suite. « On entend tout et son contraire. Certains parlent d'une grève jusqu'au 10 juillet. Soit au-delà de la fin de l'année scolaire... C'est une histoire belge. Et on ignore s'il y aura des exa-

mens ? Sur quelle matière, si tout n'a pas été vu ? »

Le flou entoure aussi la présence obligatoire ou non des enfants durant ces journées de grève : certains établissements ont annoncé qu'il s'agissait de circonstances exceptionnelles et donc que les présences n'étaient pas relevées. D'autres, comme l'athénée royal de Chiny, précisent : « Le contrôle de l'obligation scolaire sera pleinement appliqué ce mercredi 27 mai : les élèves sont donc attendus à l'école comme à l'accoutumée ». Sauf que : « Si un nombre trop important de cours ne pouvait être assuré dans une classe, nous autoriserions, avec l'accord des parents, un retour anticipé des élèves concernés ».

Bref, dans les couloirs des écoles comme dans les familles, une même impression domine désormais : personne ne sait vraiment comment cette année scolaire va se terminer. ■

# LES PROFS PAYÉS... MÊME SANS DONNER COURS : INFO OU INTOX ? NOUS AVONS VÉRIFIÉ

L'idée circule depuis le début de la mobilisation dans l'enseignement secondaire, lundi dernier : certains enseignants utiliseraient les piquets de grève pour ne pas donner cours... tout en conservant leur salaire complet. Nous avons donc voulu démêler le vrai du faux. Et sur le terrain, la réalité est bien plus encadrée.

Premier élément : un enseignant qui fait grève subit bien une retenue salariale. « À partir du moment où un prof est en grève, il y a une retenue équivalente à 1/30e ou 1/31e du traitement mensuel », explique Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement.

## UNE INDEMNITÉ DE GRÈVE DE 40 € PAR JOUR

Les affiliés syndicaux en ordre de cotisation peuvent recevoir une indemnité de grève d'environ 40 euros par jour, mais celle-ci ne compense pas la perte réelle de salaire. La semaine dernière laissera donc des traces sur le compte bancaire des enseignants grévistes... Et l'impact sera encore plus fort si le bras de fer poursuit en juin.

Mais qu'en est-il du fameux scénario du professeur qui arrive devant

l'école, tombe sur un piquet et repart sans travailler tout en étant payé ?

« La distinction entre être empêché ou pas d'entrer dans l'école n'existe plus », affirme Roland Lahaye. Les piquets sont aujourd'hui considérés comme « dissuasifs, filtrants mais non bloquants ». En théorie, un enseignant qui veut entrer pour assurer ses cours doit pouvoir accéder à son établissement. Et percevra donc sa rémunération classique.

Sur le terrain, les situations peuvent parfois être plus floues ou tendues, reconnaissent plusieurs acteurs du secteur. Mais au final, ce sont les directions qui relèvent les présences des enseignants et transmettent les informations à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Une direction peut éventuellement constater qu'un enseignant s'est présenté avec l'intention de travailler sans avoir pu assurer normalement ses cours.

En revanche, déclarer comme « présent » un enseignant qui participe en réalité à la grève poserait évidemment un sérieux problème administratif et légal. Il n'existe donc pas de mécanisme officiel permettant aux professeurs grévistes de contourner systématiquement la retenue salariale grâce aux piquets de grève. ■

L.P.

# LA POLICE VERBALISE DE PLUS EN PLUS DE JEUNES CONDUCTEURS SANS PERMIS

L'année dernière, la police a surpris au volant 2.245 mineurs sans permis de conduire, contre 1.860 en 2024 et 1.612 en 2023.

YANNICK HALLET

Le récent accident mortel à Brasschaat impliquant un conducteur de 17 ans lancé à 100 km/h dans une zone à 50 km/h a suscité une forte émotion. Selon les statistiques, 63 accidents corporels impliquant des conducteurs mineurs ont été dénombrés en 2024 (derniers chiffres disponibles). Mais ce bilan, dramatique, illustre une problématique qui ne se limite pas à quelques dizaines de cas isolés.

« En 2025, la police a comptabilisé 2.245 infractions impliquant des conducteurs âgés de moins de 18 ans n'ayant pas le permis, contre 1.860 en 2024, 1.612 en 2023 », détaille Belinda Demattia, porte-parole de l'Agence wallonne pour la sécurité routière. Avant le Covid, les chiffres variaient entre 987 et 1.182. À cela, il faut ajouter 5 verbalisations de mineurs sans permis valide en 2025 et trois sous le coup d'une déchéance. « On peut être condamné à une dé-



La police ne chôme pas ! © Photo News

chéance sans avoir le permis », souligne notre interlocutrice.

## L'INFLUENCE DES RÉSEAUX SOCIAUX

« Les jeunes se laissent influencer par les réseaux sociaux, notamment en ce qui concerne les comportements au volant. Le cerveau humain se développe jusqu'à l'âge de 25 ans.

L'évaluation des risques arrive à maturité en dernier lieu », précise Belinda Demattia. Pour elle, les chiffres en hausse de la police ne reflètent pas forcément une recrudescence de ce comportement : « Le nombre d'infractions constatées est à la hausse pour toutes les tranches d'âge ». Les 18-24 ans sans permis sont ainsi passés de

6.481 en 2023 à 7.114 en 2025, idem pour les + 24 ans qui ont progressé de 13.936 en 2023 à 16.086 en 2025.

« En fait, le nombre de contrôles, notamment en matière d'alcool, a augmenté ces dernières années. Les gens s'imaginent que le risque de se faire contrôler

ou une amende de 2.000 à 20.000 euros. Il peut également prononcer une déchéance du droit de conduire jusqu'à cinq ans au plus », détaille la porte-parole de l'AWSR. Pour le conducteur sous le coup d'un retrait temporaire de permis, l'emprisonnement va de trois mois à deux ans. L'amende oscille également entre 2.000 et 20.000 €. Cette fois, la déchéance peut être définitive. Et pour l'automobiliste qui a continué de conduire malgré une déchéance prononcée en justice, l'amende débute à 5.000 € et non à 2.000.

”

« Les gens s'imaginent que le risque de se faire contrôler n'est pas très élevé. Ce n'est pas le cas »

Belinda Demattia  
AWSR

n'est pas très élevé. Ce n'est pas le cas », relève Belinda Demattia. Mais que risque-t-on exactement ?

« Pour un conducteur qui n'est pas titulaire du permis, le juge peut cumuler deux peines ou n'en prendre qu'une seule : une peine d'emprisonnement de huit jours à deux ans et/

## LE RECOURS DE L'ASSUREUR

Ce ne sont pas les seules conséquences possibles... « En cas d'accident avec un conducteur sans permis, l'assureur peut exercer un droit de recours. Il se retourne contre son assuré après avoir indemnisé les tiers », conclut Belinda Demattia. Les dédommagements peuvent être très élevés en cas de séquestration ou de décès des victimes. ■

# Seggour : « Soignies mérite d'aller en D3 »

Auteur du superbe coup franc du 0-1 puis du but libérateur en fin de match, Nabil Seggour a été l'un des grands artisans de la montée de Soignies à Naninne (1-3). À 34 ans, l'attaquant quitte les Carriers avec le sentiment du devoir accompli.

CÉDRIC MARTIN

Il ne pouvait sans doute pas rêver meilleurs adieux. Déjà considéré comme l'un des tout meilleurs joueurs de la P1 cette saison, Nabil Seggour a

encore été décisif dimanche à Naninne en inscrivant les deux buts qui ont permis à Soignies de décrocher sa montée en D3 ACFF.

D'abord avec un superbe coup franc dans la lucarne dès la 11e minute, puis en

fin de rencontre, lorsqu'il a jailli pour devancer la sortie du gardien et tuer définitivement le suspense (1-3).

## SOIGNIES A SU SE RELEVER

Au coup de sifflet final, l'émotion était forcément immense pour celui qui rejoindra Bracquegnies en P2B la saison prochaine. « Je suis très, très content de cette saison », soufflait-il après la rencontre. « Franchement, le groupe, le staff, le président... tout le monde a toujours continué à y croire, même dans les moments difficiles. »

Et des moments compliqués, Soignies en a traversé ces dernières semaines. Après avoir vu le titre leur échapper, les Carriers ont perdu la finale du tour final hennuyer, avant cette délivrance à Naninne. « Après la défaite contre Jemappes, on était vraiment touché », reconnaissait Seggour. « Mentalement, il fallait retrouver de la motivation après autant de coups durs. Mais aujourd'hui, c'est que du bonheur. »

Conscient de l'enjeu, Soignies avait d'ailleurs décidé d'aborder ce match de ma-

nière plus pragmatique. « Désolé pour le jeu, mais aujourd'hui (NDLR : dimanche), on ne voulait pas prendre de risques », souriait-il. « Contre Jemappes, on avait essayé de jouer davantage au football et ça ne nous avait pas réussi. Ici, on a joué plus direct, plus simple, et ça a payé. »

Le Sonégien estimait surtout que cette montée venait récompenser l'ensemble du travail effectué tout au long de la saison. « Soignies, c'est vraiment une grande équipe et elle mérite d'aller en D3. » Dimanche, son premier but a rapidement lancé les Carriers, avant que le retourné acrobatique de Max Bouillet juste avant la pause ne fasse très mal à Naninne. « Mon but a remis de la confiance à tout le monde. Et puis Max met un goal incroyable juste avant la mi-temps. Ça nous a fait énormément de bien. » À 34 ans, Seggour a déjà connu plusieurs moments forts dans sa carrière. Mais cette montée acquise au bout du suspense gardera forcément une saveur particulière. Une dernière grande émotion avant de tourner la page à Soignies. ■



Nabil Seggour quitte Soignies sur une superbe saison. © C.F.

FOOT – P2B

## Trois nouvelles

### recrues à Neufvilles

L'US Neufvilles l'a annoncé en ce début de semaine. « Trois nouvelles arrivées sont à compter au sein de notre effectif P2 ! », écrit le club avant de détailler. Baptistin Hazard (23 ans) : Joueur offensif ayant fait ses classes de jeunes en France (Tarbes Pyrénées) pour ensuite revenir en Belgique, du côté de Rebecq et Tubize. Diego Pedro (26 ans) : Attaquant au sens du but remarquable qui nous vient de la région liégeoise, passé notamment par Jupille et le Croatia Wandre. Nathan Borgers (17 ans) : Jeune joueur tout juste sorti des U19 IP du RAEC Mons. Piston droit travailleur et percutant, Nathan a tout pour réussir en équipe senior. » Et l'USN de résumer : « De la jeunesse et de l'expérience qui vont, sans aucun doute, apporter une grande plus-value à l'effectif ! » ■

L.R.

**LE SOIR**

# Dans les écoles, la mobilisation continue à l'approche des examens

Le report du vote du décret-programme, qui prévoit de nombreuses économies dans l'enseignement, n'a pas désamorcé la colère. A quelques semaines des examens, directions et syndicats préviennent que le mouvement pourrait encore se durcir dans les prochaines semaines.

CHARLOTTE HUTIN

**D**evant le siège des Engagés, à Bruxelles, ils étaient plus de 300 représentants de directions d'école à se masser mardi matin. « Du jamais vu », souffle Anthony Spiegeler, directeur de l'école Nespa, à Genappe. Venus du libre comme de l'officiel, directeurs et préfets ont exprimé leur inquiétude face aux réformes de l'enseignement portées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). « Ce n'est pas seulement lié aux deux heures de plus en classe », assure celui qui est également représentant des directions du libre non confessionnel. « Le malaise porte aussi sur une forme de mépris dans le chef de la ministre et sur l'absence de négociations. Alors que le gouvernement prend des mesures d'économies, il vote en parallèle des mesures coûteuses, comme le relèvement du seuil de réussite du CEB, qui risque d'accroître le redoublement. »

Dans la foulée de cette mobilisation, cinq représentants des directions ont été reçus par le président des Engagés,

Yvan Verougstraete. Si les directions saluent un réel dialogue, elles ne se font guère d'illusion. « Alors oui, nous avons été entendus, mais ça ne va rien changer », regrette Cécile Geudvert, représentante des directions du réseau officiel Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE). Même constat pour Alain Koeune, à l'origine de l'action : « Le vote du décret semble inévitable », observe le président de la Fédération des associations de direction de l'enseignement secondaire catholique (Feadi). « Or, ce décret nous malmène. Il fragilise en particulier les jeunes enseignants et les élèves précairés. Il y a aura inévitablement des emplois en moins dans chacune de nos écoles. »

## Un « immense mercato »

Parmi les directions, la colère est nourrie par l'incertitude qui entoure déjà l'organisation de la prochaine rentrée scolaire. « Dans mon école, six personnes vont perdre leurs heures en raison du passage à 22 périodes face classe », témoigne Anthony Spiegeler. « J'ai essayé de les prévenir le plus tôt possible pour leur permettre de retrouver un emploi ailleurs. La rentrée va s'apparenter à un immense mercato avec de nombreux enseignants qui devront trouver un nouvel emploi. »

Il constate que d'autres directions attendent le vote définitif du décret-programme avant d'organiser les attributions de cours, dans l'espoir que le texte soit encore modifié. « Il y a une forme de déni et beaucoup d'espoir. Si le décret passe tel quel, la désillusion risque d'être extrêmement forte et de provoquer une rupture au moment du vote. La mobilisation pourrait encore

## Les examens vont-ils avoir lieu ?

Les mouvements de grève annoncés jusqu'au 10 juillet, dernier jour de l'année scolaire, font planer une incertitude sur l'organisation des examens dans les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans les écoles francophones, il existe deux types d'évaluations : les examens internes aux écoles et les évaluations externes. Les premières, organisées avant les vacances de Noël et en juin, relèvent de l'autonomie pédagogique des établissements et ne sont pas obligatoires. Ces examens pourraient donc être adaptés sur base de la matière effectivement vue, voire annulés localement selon les établissements. « Tout ne se joue pas forcément en juin », rappelle le Secrétaire général de l'enseignement catholique (Segec). « Le conseil de classe délibère sur base de tous les éléments qu'il a à sa disposition, mais on n'en est pas encore là. »

s'intensifier dans les prochaines semaines. »

Si la province de Liège fait toujours figure de moteur du mouvement, les actions s'étendent progressivement à d'autres provinces. Et le report du vote n'a pas calmé la colère. « La mobilisation ne faiblit pas, que du contraire », assure Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC-Enseignement. « L'action des directions montre que le malaise est ressenti à tous les étages. » Dans plusieurs établissements, des assemblées syndicales doivent encore avoir lieu dans les prochains jours afin de déterminer si le mouvement se pour-

Les épreuves externes certificatives, comme le CEB en fin de 6<sup>e</sup> primaire, le CE1D en 2<sup>e</sup> secondaire et le CESS en 6<sup>e</sup> secondaire, sont imposées par un décret. Leur réussite conditionne l'obtention d'un diplôme ou d'un passage au niveau supérieur. Lors de la crise sanitaire, ces épreuves avaient été annulées par le gouvernement. « Notre message est d'être attentif à ne pas handicaper le parcours des jeunes », assure Adrien Rosman du SETCa-SEL, qui pointe la responsabilité des choix politiques dans la situation actuelle. De son côté, la ministre de l'Éducation, Valérie Glatigny (MR), rappelle que les évaluations sont inscrites dans un décret. « J'entends des discours responsables que ce soit de la part des syndicats ou des enseignants qui restent mobilisés et s'adaptent pour garantir la continuité des apprentissages et la tenue des évaluations dans de bonnes conditions. » C.H.N.

suivra au-delà de la date initialement prévue pour le vote en séance plénière, ce mercredi 27 mai.

## Un calendrier encore flou

Aucun acteur ne dispose toutefois d'une vision exhaustive de la situation sur le terrain. « C'est très variable d'une école à l'autre », constate Sébastien Schetgen, administrateur-délégué du CPEONS (la Fédération des écoles officielles secondaires des communes et provinces). « Cela dépend de la dynamique locale et de l'émulation au sein des équipes. Dans l'officiel, les directions disposent aussi de moins de

**Liège reste le moteur du mouvement, mais l'action gagne peu à peu d'autres provinces.**  
© PIERRE-YVES THIENPONT.

liberté pour s'exprimer publiquement en leur nom propre, en raison du devoir de réserve. Mais les directions que j'ai rencontrées ce matin me disent toutes que l'organisation des écoles est perturbée.»

Le report du vote du décret-programme fait suite au dépôt d'un nouvel amendement nécessitant l'avis du Conseil d'Etat par l'opposition PS-PTB-Ecolo. Le président du parlement de la FWB, Benoît Dispa (Les Engagés), a dès lors saisi la juridiction en l'urgence. L'avis devrait être rendu pour le 2 juin au plus tard.

D'ici là, la conférence des présidents, qui se réunit ce mercredi, devra fixer la date de la commission du Budget chargée d'examiner cet avis. Le décret-programme pourrait être voté à ce moment-là, avant un vote définitif en séance plénière.

De son côté, le président des Engagés a assuré comprendre les inquiétudes du secteur. « Il faut relancer le dialogue rapidement, surtout à l'approche des examens », estime Yvan Verougstraete. Lors de sa

rencontre avec les directions d'école, il s'est engagé à organiser de nouvelles réunions à l'avenir « pour accompagner au mieux les réformes ». S'il reconnaît que les efforts demandés sont difficiles, il considère néanmoins ces mesures comme « nécessaires » au regard de la situation budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A quelques semaines des examens, les acteurs de l'école assurent ne pas vouloir « prendre les élèves en otage ». Mais à mesure que le vote approche, l'inquiétude grandit. Plusieurs responsables syndicaux préviennent aussi que, sans geste politique, les perturbations pourraient encore s'intensifier en juin. « Le gouvernement est le seul à avoir les clés pour sortir de cette crise », estime Roland Lahaye. « S'il ne bouge pas, il faut s'attendre à ce que la mobilisation continue jusqu'à la fin de l'année scolaire. »

*La rentrée  
va s'apparenter  
à un immense  
mercato avec  
de nombreux  
enseignants  
qui devront  
trouver  
un nouvel emploi*

**Anthony Spiegel**  
Directeur de l'école Nespa

”

ALEXANDRE NOPPE

Il est écrit que rien ne sera simple dans le parcours parlementaire devant mener à la potentielle suppression du Sénat. Après avoir accompli – dans la douleur et avec moult rebondissements – sa première part du boulot, le Sénat a donc transmis les textes à la Chambre pour examen. La première séance dans la « chambre basse » se déroulait donc ce mardi en commission Constitution, en présence du Premier ministre (dans la salle René Magritte, ça ne s'invente pas), pour discuter du projet de révision de l'article 195 de la Constitution, qui permettra législativement de supprimer le Sénat.

Chaque groupe a, longuement, répété le débat qui s'était déjà déroulé au Sénat, chacun ou presque citant d'ailleurs son chef de groupe de l'autre côté du Palais de la nation, pour donner le point de vue de son parti sur cette évolution institutionnelle. Les demandes d'auditions de l'opposition francophone ont été rejetées en un tournemain, et chaque parti a fini, après près de deux heures de débats et un exposé introductif du Premier ministre, par exposer son avis, ses réserves et son intention de vote.

#### Pas de « deal » IVG-Sénat

Le Premier ministre a donc pu réagir aux questions soulevées par les députés, mais il était visiblement pressé par le temps. « Jamais, je ne jouerai à ce jeu-là. Mêler les thèmes bioéthiques, comme un marchand de tapis, contre le

Sénat, est un deal inacceptable », a-t-il envoyé d'emblée à l'encontre du PS, qui demande toujours l'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution. Pour les députés qui présentaient le Sénat comme le rare lieu de parole entre députés des entités fédérées, De Wever avait une réponse aussi : « Savez-vous combien de conflits d'intérêts ont été résolus au Sénat ? Zéro ! »

« Et ceux qui demandent des auditions ? Avouez que cela sert seulement à encore retarder le processus. *Basta la comedia* », a-t-il poursuivi. Agacé, il s'en est ensuite pris au Vlaams Belang : « Si je suis devenu un belge qui va faire une refédéralisation, votez contre ! Mais vous n'oserez pas. »

Une fois toutes ses flèches décochées, Bart De Wever se lève, s'excuse, il a fait attendre le Premier ministre de l'Albanie depuis 20 minutes – « c'est très impoli » – et interrompt dès lors la commission en cours. Les répliques des députés n'ayant pas pu être prononcées en présence du gouvernement, le vote ne peut avoir lieu. Philippe Goffin (MR), président de la commission, annonce qu'il reconvoquera une réunion sous peu. Et voilà que le processus devant mener à la suppression du Sénat a encore pris du retard. Et cette fois, l'on ne pourra pas blâmer l'opposition.

**Le Premier ministre a pu réagir aux questions soulevées par les députés, mais était visiblement pressé par le temps.** © BELGA

# Et cette fois, c'est le Premier ministre qui retarde les votes pour la suppression du Sénat

Après plusieurs heures de débats en commission Constitution, la première étape du long chemin vers la suppression du Sénat n'est toujours pas franchie à la Chambre. Le Premier ministre a dû interrompre la séance avant les votes, en raison d'un rendez-vous.



# L'écart de pension entre hommes et femmes tend-il à se résorber ?

- VRAI  
○ PLUTÔT VRAI  
● PLUTÔT FAUX  
○ FAUX

PASCAL LORENT

L'égalité n'est pas pour demain ! En 2024, l'écart entre la pension des hommes et celle des femmes, chiffré à 518 euros bruts mensuels, était de 21 %, selon le Service Public Fédéral des Pensions (SFP) Pensions. Un gap important mais qui tend à se réduire. Enfin, presque. Explications.

Au cours de l'année 2024, 114.862 personnes sont parties à la retraite : 64.284 hommes et 50.578 femmes. Pour mesurer l'écart en fonction du genre, le SFP a calculé la pension totale (la pension légale et pension complémentaire combinée) moyenne de tous les hommes admis cette année-là à la retraite et celle des femmes dans la même situation. Ensuite, il a divisé le montant obtenu par le nombre de retraités masculins de cette même année, multiplié par 100.

Et cet écart est donc de 21 %. S'agit-il d'une amélioration ? Sur la période 2022-2024, le SFP estime plutôt que cette différence a stagné, alors qu'entre 2019 et 2022, elle s'était réduite, passant

de 24 à 21 %. Comment expliquer cet arrêt ? « La diminution (entre 2019 et 2022) est probablement due à l'augmentation graduelle de la pension minimum, mais une analyse détaillée n'a pas été faite à l'instant », répond-on au SFP Pensions. Il varie aussi selon le régime : il est de 13 % entre fonctionnaires, de 27 % entre salariés et de 26 % pour les carrières mixtes (salariés et indépendants).

## Plus de femmes ont des carrières courtes

Pour autant, sur une plus longue échelle, l'écart genré tend à se résorber. L'explication est simple : le nombre d'années travaillées par les femmes est en augmentation croissante depuis les années 80. « Ce différentiel est particulièrement influencé par le nombre d'années travaillées en équivalent temps plein (ETP), explique le Service fédéral. En effet, à durée de carrière égale, l'écart tend à se réduire, surtout lorsque le nombre d'années travaillées est plus élevé. A titre d'illustration, il n'est plus que

de 8 % pour les pensionnés ayant une carrière de 35 à 39 ans, contre 13 % pour ceux dont la carrière se limite à 10-14 ans. Les hommes ont souvent une plus longue carrière que les femmes : 27 % d'entre eux ont travaillé entre 35 et 39 ans, contre 12 % des femmes. A l'inverse, les carrières courtes sont plus fréquentes chez les femmes, 9 % d'entre elles ont une carrière de 10 à 14 ans contre 4 % pour les hommes. »

Tout tendrait dès lors à s'arranger et l'égalité serait en marche ? Pas si vite. L'écart entre les retraites légales (celles perçues pour les années de cotisation auprès du service public des pensions) des hommes et celles des femmes se chiffre à 403 euros. Soit une différence de 18 %. C'est mieux qu'en 2021 (20 %) et 2022 (19 %) mais moins bien qu'en 2023 (17 %). Et surtout, cela semble logique : en ayant une carrière en équivalent temps plein moins longue que celle de leurs homologues masculins, les travailleuses perçoivent en fin de carrière une retraite plus basse. Ainsi, « près d'un homme sur dix (7 %) récemment retrai-

té perçoit une pension de retraite inférieure à 1.000 euros, contre une femme sur cinq (17 %). Les femmes sont donc plus nombreuses à toucher de faibles pensions. Cela se confirme par le fait qu'elles bénéficient plus souvent de la pension minimum : un tiers d'entre elles contre un quart des hommes. »

## Les pensions complémentaires, un « privilège » plutôt masculin

Sachant que le travail à temps partiel reste majoritairement féminin, l'écart au niveau de la pension légale pourrait encore stagner au cours des prochaines années. Et, dans le même temps, les inégalités de genre semblent, elles, plus fortes encore au niveau de la pension complémentaire : « Les hommes perçoivent en moyenne à la retraite un capital complémentaire deux fois plus élevé que celui des femmes », note le SFP. « En outre, les femmes sont moins susceptibles que les hommes de pouvoir prétendre à une pension complémentaire à la retraite. Seules 51 % des femmes récemment retraitées ont bénéficié d'une pension

complémentaire, alors que le taux de participation des hommes est passé à 69 %. »

Cet écart s'est creusé entre 2021 et 2024, passant de 50 à 53 %. Et il semble conditionné par l'état civil des pensionnés : il est en moyenne de 60 % pour les pensionnés mariés et de 10 % entre les pensionnés célibataires. On le constate : il ne suffira pas de permettre aux femmes de travailler à temps plein durant une carrière plus longue pour résorber cet écart. Il faut également œuvrer à établir une véritable égalité salariale, jusque dans les avantages extralégaux.

Mais prend-on cette direction ? Si l'on en croit l'analyse du Bureau fédéral du Plan, la réforme des pensions du gouvernement Arizona va engendrer des effets contrastés. « L'impact de la réforme diffère également selon le sexe », estime-t-il. « Chez les fonctionnaires, la baisse de la pension moyenne en 2070 (et donc du taux de prestations) est plus forte pour les hommes (-13,8 %) que pour les femmes (-12,8 %), ce qui réduit l'écart de pension entre hommes et femmes. C'est l'inverse pour les salariés et les indépendants. Pour les salariés, la pension moyenne en 2070 diminuera grâce aux mesures de 6,6 % pour les femmes contre 5,8 % pour les hommes ; pour les travailleurs indépendants, ce chiffre est respectivement de 4,4 % et 2,9 %. Dans ces systèmes, l'écart de pension est donc plus susceptible de se creuser en raison de la réforme. »

L'écart entre les retraites légales des hommes et celles des femmes se chiffre à 403 euros. Soit une différence de 18 %.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

**La Libre** BELGIQUE

# “Je n’avais jamais vu un aussi petit escargot de ma vie”

---

**Biodiversité** À Soignies, des enseignants ont transformé la cour de récréation en refuge pour la nature, offrant un terrain d’éveil sans égal pour les enfants.

---

Reportage Maïli Bernaerts

**E**n poussant la porte de La Source, une école fondamentale spécialisée située à Soignies, on n’imagine pas y trouver un vaste jardin verdoyant – abritant un potager, une mare et des arbres fruitiers, des hôtels pour insectes et des fleurs sauvages – qui laisse place à un bois. Il faut dire que l’école est située sur un large axe routier qui ne ressemble pas exactement à un sentier de promenade. Pourtant, c’est dans ce cadre étonnant que se situe un large terrain qui a été aménagé pour favoriser la biodiversité et encourager les classes à passer du temps dehors.

“Ici vous avez une cabane en saule, qu’on va devoir un peu tailler. Et ici, il y a de quoi installer les élèves pour faire la classe dehors. Et ici, on a créé un sentier sensoriel. Les élèves peuvent s’y déplacer pieds nus, ils peuvent de cette façon sentir les différentes matières. Il y a des copeaux de bois, du sable, des petits graviers. Et là, normalement, c’est un pré fleuri mais qui n’a pas vraiment pris. Il y a un peu trop d’ombre. On va voir ce qu’on va pouvoir en faire, mais en attendant, on le laisse en friche”, décrit avec passion Maxime Fla-

ment, professeur d’éducation physique à l’école La Source.

Avec quelques collègues, il s’est lancé, à la sortie de la pandémie de Covid, le défi de transformer la cour de récréation en un lieu le plus favorable possible à la biodiversité. Le projet a bénéficié du soutien de Natagora, dans le cadre d’un projet intitulé “Ose le vert, recrée ta cour” qui fête son dixième anniversaire cette année.

## Mare et arbres fruitiers

“Ici, nous avons un coin avec des arbres fruitiers. On a des framboisiers, des groseilliers, des myrtilles. On a planté deux pommiers. Et dans le potager, il y a quatre bacs dans lesquels on a mis des potirons, du thym, du romarin et de la rhubarbe. On a aussi quelques fraisiers sauvages qui sont arrivés”, poursuit le jeune enseignant, avant d’être interrompu par un cri: “J’ai trouvé un escargot! Je n’en avais encore jamais vu d’aussi petit!” Dans le potager, deux petits élèves farfouillent dans les bacs, sous le regard bienveillant d’une enseignante.

Leurs trouvailles – une plume de pigeon, une poignée d’herbe, une dizaine de pâquerettes, quelques

## Dans les écoles

---

### “Ose le vert” change de formule

**Lancé** il y a dix ans par les associations Natagora et GoodPlanet, le projet “Ose le vert, recrée ta cour” a permis à 500 écoles wallonnes de profiter d’un accompagnement sur mesure dans la végétalisation de leurs espaces extérieurs, grâce au soutien de la Région wallonne. Cette année, la région a arrêté de financer ce projet, mais Natagora et GoodPlanet ont décidé de continuer à accompagner les écoles de manière indépendante.

**Écoles wallonnes et bruxelloises.** Le projet “Ose le vert” s’adresse aux écoles fondamentales générales et spécialisées, aux écoles secondaires, aux structures d’accueil extrascolaire, aux centres de vacances et aux écoles de devoirs. Depuis cette année, les écoles bruxelloises peuvent également participer.

### Trois types d’accompagnement sont possibles.

La première formule est un accompagnement complet sur un an, idéal pour les écoles qui veulent démarrer un projet. Elle propose l’accompagnement d’un coach pour aider l’école à réaliser un diagnostic des espaces et relever les besoins et envies de l’équipe et des élèves... La seconde est dédiée aux écoles désireuses de réaliser un aménagement spécifique (mare, prairie fleurie, plantations spécifiques...), mais qui ont besoin de l’aide d’un coach pour la conception, la réalisation et l’entretien. La troisième est destinée à redynamiser un projet existant qui aurait besoin d’un coup de pouce. “On parle ici d’idée d’exploitation pédagogique, d’aide à l’entretien et de petites réparations d’aménagements existants, de soutien pour la gestion de projet et d’événements.”, explique Georges Abts, coordinateur du Réseau Nature chez Natagora.

trèfles, des feuilles d'arbres variés et le minuscule gastéropode, qui doit se demander ce qu'il fait là – s'agglutinent dans une boîte en carton, le temps nécessaire d'être observés sous toutes les coutures par les deux enfants. "C'est Madame Isabelle. Elle est maîtresse d'activité éducative. Elle prend des élèves par petits groupes et elle en profite pour désherber le potager et venir observer les insectes avec des élèves", explique le professeur d'éducation physique.

À quelques pas de là trône justement un hôtel à insectes. "Il y en a plusieurs, répartis à travers le jardin", précise l'enseignant. Un compost recueille les déchets issus du potager et dans un enclos, sécurité oblige, une mare accueille un couple de batraciens et quelques libellules. "Les enfants adorent observer ce qui s'y passe. Il y a beaucoup de vie."

De nombreuses photos, prises par des élèves témoignent des importants travaux qui ont été nécessaires pour en arriver là. "Nous venons de loin. Quand on voit où en sont les arbres fruitiers aujourd'hui, c'est impressionnant. Mais nous avons été accompagnés par Natagora et ce projet nous a permis d'apprendre énormément de choses. Personne dans l'équipe pédagogique ne savait comment faire pour créer une mare, qu'il fallait installer des plantes différentes à telle et telle profondeur par exemple, et qu'il fallait utiliser tel type de textile. Nous sommes aussi allés chercher des pierres dans une carrière de la région pour faire un sentier. Cela nous a amenés à faire plein de choses très différentes", observe le professeur d'éducation physique.

#### Fraises de supermarché

Depuis 2021, ces installations et la vie qui en découle permettent aux élèves de s'éveiller à des choses qui peuvent sembler banales, mais leur étaient totalement inconnues. "Il y a des élèves qui ne savaient pas ce qu'était une fraise ou une framboise. Alors, quand ils en mangent une, ils sont tout excités et c'est une grande découverte. Pour eux, les fruits, ça vient des supermarchés et pas des plantes. Écouter le chant des oiseaux aussi, c'est quelque chose de totalement nouveau pour beaucoup d'élèves. Certains ne parviennent pas à les entendre", explique Marie, l'une des institutrices à l'origine

du projet de restauration de la cour de récréation. "C'est vrai qu'ils sont très curieux. Il y a des morceaux de bois et, forcément, du bois qui reste dehors, cela pourrait et, lorsqu'ils voient qu'il y a plein d'insectes, ils trouvent ça incroyable. Cela nous permet de voir des nouveaux mots de vocabulaire, on leur apprend ce qu'est un mille-pattes, un cloporte... Ils sont super enthousiastes à chaque fois parce que c'est tout à fait nouveau pour eux. Cela nous permet aussi de tester de nouvelles choses. J'essaie, par exemple de faire des petits moments de relaxation dans la nature. Parfois cela fonctionne, parfois non. S'ils prennent, tant mieux, s'ils ne prennent pas, on essaie autre chose", poursuit Justine, une autre enseignante impliquée dans le projet. "Ce qu'on fait aussi, par exemple, c'est recouvrir une table avec plein d'éléments trouvés dans la nature, afin de les observer et les nommer. On s'adapte à nos élèves", précise-t-elle.

*"Il y a des élèves qui ne savaient pas ce qu'était une fraise ou une framboise. Alors quand ils en mangent une, ils sont tout excités et c'est une grande découverte. Pour certains, les fruits, ça vient des supermarchés et pas des plantes."*

**Marie**  
Institutrice à l'école La Source

L'école La Source a vu le jour il y a une soixantaine d'années. Elle compte 202 élèves répartis dans 21 classes. Certains de ces élèves sont porteurs d'une déficience mentale légère, modérée ou sévère, d'autres, de troubles du comportement ou des apprentissages. La plupart vivent en appartement. "Il y en a beaucoup qui n'ont pas de jardin et qui n'ont pas l'habitude de la nature ou des animaux. Une ferme itinérante est venue à l'école; un fermier avec un âne, des cochons, des chèvres, un mouton, des caillies... Nous nous sommes rendu compte que certains enfants n'avaient jamais vu ni touché d'animal et ils avaient peur. Avoir la possibilité de passer du temps dehors, au contact avec la nature est d'autant plus important. J'estime que c'est le rôle de l'école de leur ouvrir ces horizons."

Et c'est tout bénéfique pour l'environnement et le climat scolaire. "La déminéralisation, les mares et la végétation permettent de limiter le ruissellement. La végétalisation, quant à elle, permet de limiter les îlots de chaleur, les vents dominants et les épandages de pesticides pour les écoles proches de champs en créant un véritable écran vert. Elle peut également aider à répondre à d'autres enjeux en délimitant la cour en zones de jeu, de détente, de sport, limitant les violences et équilibrant l'utilisation de la cour entre filles et garçons", fait valoir Natagora.



# **Soignies : Procession historique pour Saint-Vincent**

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-procession-historique-pour-saint-vincent/28836>